



BADMINTON

Règlement particulier

1er tournoi mixte nocturne des CABRIS

Le lundi 26 février 2024



BADMINTON

Article 1

La compétition est autorisée par la FFBAD sous le numéro de dossier 2303870 et se déroule selon les règles fixées par elle. La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation de tous les articles du règlement. Une tenue de badminton conforme aux circulaires sera exigée sur les terrains.

Le juge-arbitre du tournoi est Fabrice BRÉSIL.

Article 2

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFBAD et ne faisant l'objet d'aucune suspension et aux catégories suivantes : minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans. Pour participer à la compétition, les joueurs minimes doivent avoir un classement égal ou supérieur à D7 dans la discipline d'inscription. La compétition accueillera la discipline double mixte (DM) dans les séries R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC.

Article 3

Chaque joueur sera inscrit dans le tableau (tableaux dénommés Séries 1, 2, 3, 4, etc. suivant le nombre de participants) en fonction de son classement CPPH le jour du tirage au sort, de manière à équilibrer le nombre de joueurs par tableau tout en assurant un écart de niveau raisonnable entre les cotes les plus hautes et les plus basses au sein d'un tableau. L'intégralité du tableau de double mixte aura lieu le lundi 26 février en soirée.

La première heure de convocation sera à 18h avec un début des matchs à 18h30. Le dernier match lancé est prévu autour de 22h30.

Article 4

Le tournoi sera constitué de plusieurs séries de 4 paires en fonction du CPPH des inscrits. La paire sera inscrite dans tableau correspondant à la moyenne des points du CPPH des 2 partenaires. En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, celui-ci sera remplacé, dans la mesure du possible, par un joueur inscrit sur la liste d'attente (ou étant sur place et qui serait disposé à jouer).

Article 5

Le montant des frais d'inscriptions est de 14€. Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard à la date limite du 15 février uniquement sur le site badnet. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée en tenant compte de l'ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagement réglés). La date d'inscription complète de la paire sera celle de l'inscription du deuxième joueur. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort, excepté sur présentation d'un certificat médical dans un délai de 5 jours après la compétition.

Article 6

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage pendant les phases éliminatoires et phases finales. Cependant en cas de litige, le juge arbitre désignera un arbitre (ou faisant office) pour arbitrer le match.

Article 7

Tout joueur ou paire non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel de son match risque une disqualification du tableau par le juge arbitre quel que soit le stade de la compétition.

Article 8

Les joueurs bénéficient d'un délai de 3 minutes dès l'appel de leur match (test des volants et préparation inclus). Ils devront tester leurs volants avant de se préparer.

Article 9

Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. règlement général des compétitions). Donc tout joueur doit être présent, dans la salle, une heure avant l'heure présumée de son match, et trente minutes pour la première convocation.

Article 10

Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure, sera compté faute, sauf au service, où le joueur pourra resservir une fois.

Article 11

Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans le tableau. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception de l'inscription complète.

Article 12

Les volants sont à la charge des joueurs, à partage égal et doivent être en plume. Le volant officiel du tournoi est le Victor Queen, il sera utilisé en cas de litige entre les joueurs. Ils seront à la vente à chaque table des marques.

Article 13

Les joueurs autorisent l'utilisation dans le cadre sportif des images et des vidéos prises lors de ce tournoi.

Article 14

Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.